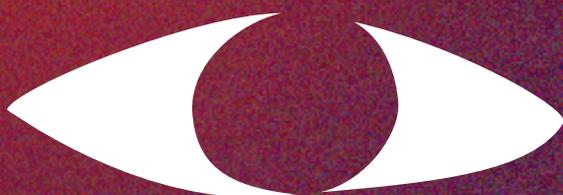


L'Académie des César,
en partenariat avec la Ficam et le Groupe Audiens,
présente

50 CÉSAR
Techniques 2025



**CÉSAR &
TECHNIQUES
2 0 2 5
LE PRIX DE
L'INNOVATION**

DOSSIER DE CANDIDATURE



LE PRIX DE L'INNOVATION CÉSAR & TECHNIQUES EST DESTINÉ À METTRE EN VALEUR UN NOUVEAU PRODUIT OU SERVICE/ APPLICATION NUMÉRIQUE QUI A ÉTÉ EFFECTIVEMENT COMMERCIALISÉ ET MIS EN OPÉRATION, ET QUI PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DE LA CRÉATION ET À LA QUALITÉ DE LA DIFFUSION DES ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES, TOUT EN MARQUANT UNE ÉVOLUTION FORTE AU SEIN DE LA FILIÈRE.

CE PRIX RÉCOMPENSERA ÉGALEMENT LES ENTREPRISES AYANT FAIT PREUVE D'INNOVATION SUR LES ENJEUX D'ÉCO-RESPONSABILITÉ.

Le Prix de l'Innovation César & Techniques sera remis le **13 janvier 2025** par l'Académie, la Ficam et le Groupe Audiens lors de la Soirée César & Techniques donnée en l'honneur des techniciennes et techniciens des films éligibles de l'année et des industries techniques françaises.

VOTRE ENTREPRISE FAIT PARTIE DES ENTREPRISES ÉLIGIBLES

Vous êtes une entreprise ayant assuré une prestation technique sur au moins un des films éligibles au César du Meilleur Film 2025 ou au César du Meilleur Film Étranger 2025, vous pouvez donc concourir pour le Prix de l'Innovation César & Techniques (sous réserve de ne pas candidater en même temps au Trophée César & Techniques et de remplir les conditions décrites dans le règlement).

À ce titre, votre entreprise sera recensée dans le Guide César & Techniques 2025 reprenant les chefs de postes Costumes, Décors, Effets Visuels, Montage, Photo, Son, ainsi que les entreprises ayant effectué les prestations techniques des films sortis en salle en 2024.

Pour concourir, il vous suffit pour cela de compléter le dossier de candidature ci-joint et de le renvoyer **avant le 29 novembre 2024**.

PRIX DE L'INNOVATION CÉSAR & TECHNIQUES

Le Comité Industries Techniques de l'Académie effectuera une validation des candidatures parmi toutes les entreprises éligibles ayant déposé un dossier.

Le collège électoral du Prix de l'Innovation est constitué de :

- l'ensemble des personnes éligibles à l'un des six César Techniques (costumes, décors, effets visuels, montage, photo, son) de l'année ;
- l'ensemble des directeur-riche-s de production et de post-production des films concourant pour le César du Meilleur Film de l'année ;
- l'ensemble des dirigeant-e-s des entreprises adhérentes de la FICAM à jour de leur cotisation à la date du 1^{er} décembre précédant l'ouverture du vote ;
- l'ensemble des nommé-e-s des deux dernières années aux six César Techniques (costumes, décors, effets visuels, montage, photo, son).

Ils choisiront par leur vote la société qui se verra remettre le Prix de l'Innovation César & Techniques 2025.

RÈGLEMENT CÉSAR & TECHNIQUES [ICI](#)

DOSSIER À ENVOYER PAR MAIL AVANT LE 29 NOVEMBRE 2024 À :

stephane.bedin@ficam.fr / Tél : + 33 (0)1 45 05 72 49

L'ensemble de ces données sera considéré de manière strictement confidentielle par le Comité



1 • NOM ET COORDONNÉES DE VOTRE SOCIÉTÉ :

.....
.....
.....
.....

2 • CONTACT (2 CONTACTS MAXIMUM) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3 • VOTRE ACTIVITÉ :

- Code APE :
- Convention collective :

→ **Présentation de la société ***

.....
.....
.....
.....

→ **Présentation de l'innovation ***

.....
.....
.....
.....

4 • VOTRE SOCIÉTÉ DISPOSE-T-ELLE D'AU MOINS UNE ANNÉE COMPLÈTE D'EXPLOITATION ?

- Oui
- Non

Année de création de votre société :

5 • ÊTES-VOUS ADHÉRENT À LA FICAM ?

- Oui
- Non

6 • VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES 2023 :

- € H.T. :
- % du CA dédié à la prestation technique :

7 • VOS RÉSULTATS NETS EN 2023 :

- Total :
- Variation en pourcentage 2022/2023 :

8 • VOS EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2023 :

- Permanents (en nombre de salariés)
Cadres :
- Employés :

- Intermittents (en nombre de jours)
Techniques :
- Artistiques :

9 • NATURE ET SUPERFICIE DES LOCAUX MIS À DISPOSITION :

.....
.....
.....
.....

10 • AVEZ-VOUS UN NUMÉRO DE CERTIFICATION SOCIALE :

- Oui
Si OUI, précisez votre N° de Certification Sociale et sa date de validité :

- Non

* Ces textes seront repris sur le site de l'Académie pour les entreprises finalistes.



**MERCI DE JOINDRE À VOTRE
DOSSIER DE CANDIDATURE
LE LOGO DE VOTRE SOCIÉTÉ.**

En cas de validation de votre dossier, il vous sera demandé de nous fournir impérativement pour le 27 décembre 2024 **un montage de présentation de l'objet de votre candidature*** en vue de la remise des Prix le 13 janvier 2025 :

Durée : **60 secondes**

Format : **16/9 sur les supports suivants : AVI HD ou Mpeg2 HD**

Ce montage sera visible sur le site et les réseaux sociaux de l'Académie des César, **afin de présenter l'objet de votre candidature.**

Fait à :

Le :

* Ce montage devra être constitué d'un générique, rappelant les crédits et les travaux effectués sur les images sélectionnées.

Signature

Cachet de la société

DOSSIER À ENVOYER PAR MAIL AVANT LE 29 NOVEMBRE 2024 À :

stephane.bedin@ficam.fr / Tél : + 33 (0)1 45 05 72 49

L'ensemble de ces données sera considéré de manière strictement confidentielle par le Comité



PRIX DE L'INNOVATION CÉSAR & TECHNIQUES

- 2024 Poly Son Post-Production
- 2023 Noir Lumière
- 2022 Deluxe ETS France
- 2021 Mac Guff Ligne
- 2020 Golaem
- 2019 Titrafilm
- 2018 Setkeeper



TROPHÉE CÉSAR & TECHNIQUES

- 2024 Poly Son Post-Production
- 2023 MPC Paris
- 2022 Micro Climat Studios
- 2021 CLSFX Atelier 69
- 2020 Transpalux / Studios de Bry
- 2019 Poly Son Post-Production
- 2018 Mikros Image Technicolor
- 2017 Tapages & Nocturnes
- 2016 M141
- 2015 Poly Son Post-Production
- 2014 Transpalux
- 2013 Mikros Image
- 2012 Mikros Image
- 2011 Archipel Productions

DOSSIER À ENVOYER PAR MAIL AVANT LE 29 NOVEMBRE 2024 À :

stephane.bedin@ficam.fr / Tél : + 33 (0)1 45 05 72 49

L'ensemble de ces données sera considéré de manière strictement confidentielle par le Comité